

## Bienvenue à Agrobio

**Evan Elford, spécialiste du développement des nouvelles cultures , MAAO et MAR**



Ce mois-ci, l'*Eco Farm Day* de 2013 mettra l'accent sur l'importance de la gestion de l'eau en agriculture biologique. Parmi les principaux orateurs mentionnons Maude Barlow, du *Council of Canadians speaking on Water*, qui parlera des nouveaux enjeux pour le producteur biologique; et Ralph Martin de l'Université de Guelph, qui traitera de la gestion de l'eau, quand il y en a trop ou pas assez, à des moments inopportuns. Pour plus de détails sur l'*Eco Farm Day* de 2013, voir le site Web au [www.cog.ca/ottawa/eco-farm-day/](http://www.cog.ca/ottawa/eco-farm-day/).



À la fin de février, le *Midwest Cover Crops Council* organise la 8<sup>e</sup> assemblée générale annuelle à London, Ontario. On a intégré à la réunion du jeudi le 28 février, un atelier à l'intention des producteurs.

Pour en savoir plus sur ces deux événements, veuillez consulter la section Événements et les dépliants publicitaires à la fin du bulletin.



Comme toujours, vos commentaires et suggestions sont bienvenus concernant les sujets à aborder dans notre bulletin.

Nous tenons à remercier encore une fois nos collaborateurs de même que CBC, l'EFAO, l'OCO ainsi que d'autres organisations qui distribuent régulièrement notre bulletin.

L'abonnement à ce bulletin est facile et gratuit. Pour obtenir plus de détails, aller la page suivante : <http://www.omafr.gov.on.ca/french/subscribe/index.html#organic>

Ce bulletin est également affiché sur le site Web du MAAARO :

<http://www.omafr.gov.on.ca/french/crops/organic/news/news/organic.html>

Pour la version anglaise :

<http://www.omafr.gov.on.ca/english/crops/organic/news/news/organic.html>

On peut aussi accéder aux pages du MAAARO sur les cultures biologiques en passant par :

<http://www.ontario.ca/organic> et <http://www.ontario.ca/biologique>

### Dans ce numéro...

- Semis sur sol gelé pour améliorer les peuplements de fourrage
- Le sol est fait pour être couvert
- Dernière nouvelles sur le programme de gestion des risques
- Petits conseils sur la salubrité des aliments
- Possibilités de financement
- Possibilités de formation
- Liens vers des informations biologiques

### L'Équipe d'Agrobio Ontario

Evan Elford – Editor, MAAO et MAR, spécialiste du développement des nouvelles cultures

Jack Kyle – MAAO et MAR, spécialiste des animaux pacageurs

Hugh Berges - MAAO et MAR, directeur, techniques horticoles

Katie Meagher – MAAO et MAR, spécialiste de la commercialisation

Mario Mongeon – MAAO et MAR, spécialiste en productions animales

Melanie Filotas - MAAO et MAR, spécialiste de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures spéciales

Jacquie De Fields – MAAO et MAR, préposée au service à la clientèle

Julie Gamache – MAAO et MAR, préposée au service à la clientèle

# Semis sur sol gelé pour améliorer les peuplements de fourrage

Gilles Quesnel, chargé de programme, lutte intégrée contre les ennemis des grandes cultures, MAAO et MAR et Jack Kyle, spécialiste des animaux de pâturage, MAAO et MAR

La technique de semis sur sol gelé permet d'améliorer la productivité et la qualité des fourrages dans les pâturages et les champs de foin. Le travail conventionnel, le travail réduit et la culture sans travail du sol permettent généralement un taux de succès de l'établissement plus élevé que le semis sur sol gelé; cependant cette technique peut représenter une façon économique de régénérer un peuplement existant de fourrage là où l'on ne peut envisager ni le labour, ni les semis sans travail du sol (profondeur du sol, irrégularité du drainage, présence de pierres, risque d'érosion du sol, coûts ou besoins immédiats en fourrage).

## Moment des semis

Dans la plus grande partie de l'Ontario, le meilleur moment pour effectuer les semis sur sol gelé est de la mi-mars au début d'avril, lorsque la neige est partiellement ou totalement fondue. Idéalement, le sol devrait geler et dégeler au moins deux ou trois fois après les semis, ce qui fait pénétrer les semences dans le sol. Éviter de semer sur la neige là où une fonte rapide pourrait provoquer un ruissellement qui emporterait les semences.

## Matériel

Le semis sur sol gelé est souvent effectué au moyen d'un épandeur rotatif monté sur un véhicule tout-terrain, une motoneige ou un tracteur. Dans des champs particulièrement accidentés ou peu étendus, il peut être préférable d'utiliser un distributeur à main.

## Choix de l'emplacement

Pour germer, les semences doivent être en contact étroit avec le sol. Pour le semis sur sol gelé, les meilleurs emplacements sont les peuplements d'herbacées dégarnis où une partie du sol est exposée. Pour favoriser l'établissement des jeunes plants, l'automne précédant les semis, on peut amincir le peuplement par surpâturage ou par une tonte à 5 cm, ce qui affaiblit les plants existants et facilite l'action du gel et du dégel. C'est dans les champs de gazon épais que le semis sur sol gelé donne les moins bons résultats.

## Choix de l'espèce et densité de semis

Le trèfle rouge est l'espèce la plus facile à semer sur sol gelé. Ses graines sont denses, ce qui améliore le contact avec le sol, elles germent à des températures basses et les jeunes plants sont vigoureux, de sorte qu'ils commencent à pousser tôt au printemps. Les semis de lotier corniculé et de trèfle blanc sur sol gelé ont connu un succès variable. L'établissement du lotier corniculé est plus difficile et plus lent que celui du trèfle rouge, mais le premier est non météorisant. Une fois établi, il tolère bien

une large gamme de conditions de croissance et persiste plus longtemps que le trèfle rouge.

Dans le cas des herbacées, le semis sur sol gelé réussit rarement. Cependant des recherches effectuées par Dan Undersander à l'Université du Wisconsin ont permis de montrer que le dactyle pelotonné et l'ivraie multiflore (annuelle) s'établissaient mieux que la phléole des prés et l'alpiste roseau. L'établissement du brome inerme a donné des résultats intermédiaires, mais cette plante est plus résistante à l'hiver que le dactyle pelotonné et l'ivraie multiflore.

La luzerne ne convient pas au semis sur sol gelé parce que les jeunes plants ne se développent pas en présence de plantes adultes (phénomène d'auto toxicité).

## Densité des semis sur sol gelé

| Espèces           | Densité de semis<br>kg/ha (lb/acre) |
|-------------------|-------------------------------------|
| Trèfle rouge      | 3 - 6 (2,7-5,3)                     |
| Trèfle blanc      | 2 - 3 (1,8-2,7)                     |
| Lotier corniculé  | 3 - 6 (2,7-5,3)                     |
| Dactyle pelotonné | 3 - 4 (2,7-3,6)                     |
| Ivraie multiflore | 4 - 8 (3,6-7,1)                     |

Choisir la densité la plus élevée lorsqu'une grande partie du sol est nue.

## Fertilité du sol

L'établissement des nouveaux plants connaîtra le succès avec une fertilité du sol adéquate, en mesure de supporter la croissance des plantes. Si la fertilité du sol est faible, penser à des amendements comme du compost ou d'autres sources d'éléments nutritifs, en vue de l'améliorer.

## Gestion des récoltes

Après l'établissement des nouveaux plants, le pâturage régulier ou la récolte auront pour effet de réduire la compétition due aux herbacées existantes et permettront à la lumière de pénétrer dans le couvert végétal. L'année de l'établissement, éviter le surpâturage en laissant au moins cinq à huit centimètres (deux à trois pouces) de parties aériennes.

# Le sol est fait pour être couvert

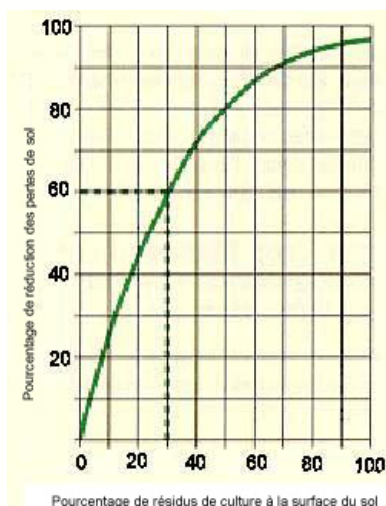
Anne Verhallen, spécialiste de la gestion des sols, MAAO et MAR

J'ai récemment entendu parler Gabe Brown. C'est un exploitant de ranch au Dakota du Nord, et il est probablement mieux connu pour sa stratégie de culture agressive avec les cultures couvre-sol, où il utilise des mélanges hautement diversifiés. Il a dit quelque chose qui a vraiment retenu mon attention : « quand nous cultivons à l'image de la nature, tout devient plus facile ». Il voulait dire par là qu'il faut cultiver avec des mélanges diversifiés de cultures de couverture et garder le sol constamment couvert, à l'image de ce que fait la nature.

Partout dans la province ces dernières années, nous avons constaté beaucoup plus d'érosion, à cause à la fois du vent et de l'eau. Rappelons qu'en avril 2012, nous avons eu deux lundis en particulier avec de forts vents qui n'en finissaient plus. Le sol était enlevé de champs qui ne sont pas habituellement portés à l'érosion, mais qui étaient nus et exposés au vent.

Les cultures de couverture font partie intégrante de la rotation des cultures biologiques, sauf les cultures tardives qui n'ont pas le temps de croître comme couvre-sol d'automne. Toutefois, comme ces systèmes reposent souvent sur le travail du sol pour lutter contre les mauvaises herbes et sur les cultures couvre-sol pour préparer un lit de semences, il reste des périodes critiques où le sol est nu. Malheureusement, c'est souvent au printemps après les semences que la terre est nue. Au printemps et au début de l'été, c'est aussi une période de pluies intenses, ce qui rend les champs assez vulnérables à l'érosion.

La recherche a démontré qu'une couverture de 30 % et plus du sol, peut réduire l'érosion de 60 % et plus (voir à la figure 1). C'est important pour conserver le sol en place et en maintenir la santé et la productivité.



**Figure 1.** Pourcentage de résidus de surface par rapport à la réduction des pertes de sol. Tiré de <http://www.gov.mb.ca/agriculture/soilwater/soil/fbd01s01.html>

Au-delà de la protection contre l'érosion, une couverture de 30 % présente aussi d'autres avantages. La couverture, surtout à une densité supérieure à 30 %, peut favoriser la lutte contre les mauvaises herbes. Un autre avantage clé est la température du sol et la modération de l'humidité. La terre nue est en quelque sorte comme un désert. Les couches de surface sèchent vite et sont soumises à de grands écarts de température entre le jour et la nuit. Au début de l'été, les sols nus et secs comme du sable peuvent facilement atteindre plus de 40 °C pendant la journée. La plus grande partie de la vie dans le sol, par exemple les bactéries qui créent le cycle de l'azote, sont très sensibles aux fluctuations de températures. L'intervalle de températures optimales pour la plupart des processus se situe entre 20 et 30 °C. Un sol couvert sert à modérer les changements de température et à soutenir un cycle plus actif.

C'est difficile de maintenir une couverture de 30 % en tout temps; voyons quelques options possibles.

- Choisissez bien les cultures de couverture, et effectuez une gestion et une planification soignée. Optez pour des cultures couvre-sol qui poussent bien en automne mais meurent en hiver, laissant des résidus de couverture pour le printemps. Pratiquez la culture en bandes pour laisser des bandes de cultures de couverture ou de résidus entre les rangées des cultures qui lèvent, afin d'obtenir 30 % de couverture du sol. Utilisez des cultures de couverture pour créer des bandes de cultures biologiques, plutôt que de travailler le sol.
- Utilisez les instruments aratoires qui n'enfouissent pas beaucoup de résidus. Les systèmes verticaux de travail du sol et le chisel vont enfouir moins de résidus que le travail à la charrue à socs et versoirs (voir la comparaison au tableau qui suit). Optez pour des systèmes de travail superficiel du sol, comme le crocheting, qui sont moins agressifs dans l'enfouissement des résidus.
- Explorez avec divers mélanges de cultures de couverture plus denses, comme le seigle céréaliier et la vesce velue qui peuvent être maîtrisés à l'aide d'un rouleau écraseur pour les cultures semées plus tard comme les haricots comestibles ou les citrouilles quand il y a assez de temps pour obtenir une croissance suffisante du seigle céréaliier pour permettre une plus grande efficacité du rouleau.

Il faut parfois accepter les solutions de remplacement. Dans certaines rotations de culture ou modes de semis, il peut être très difficile d'atteindre une couverture de 30 %. C'est ce qu'il faut viser, 30 %, mais en réalité au moins 90 % du temps vos champs sont couverts, et il n'y a que

## Le sol est fait pour être couvert (suite)

Anne Verhallen, spécialiste de la gestion des sols, MAAO et MAR

quelques semaines après les semis et entre les cultures de couverture, où le sol peut être nu et vulnérable. Travaillez pour vous assurer que les cultures de couverture sont promptement semées et assez densément, pour arriver à une couverture bien protectrice du sol.

| Travail du sol et engins de semis                                                                                                                                                             | Couverture restante après chaque manoeuvre*      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| Charrue à socs et à versoirs                                                                                                                                                                  | 3 à 5 %                                          |
| Charrue <ul style="list-style-type: none"><li>• à ciseaux</li><li>• à socs croisés (à disques)</li></ul>                                                                                      | 50 à 80 %<br>30 à 60 %                           |
| Herse (de deux files de disques ou espacées) <ul style="list-style-type: none"><li>• profondeur de 7,6 cm (3 po)</li><li>• profondeur de 15 cm (6 po)</li></ul>                               | 40 à 80 %<br>30 à 60 %                           |
| Cultivateur                                                                                                                                                                                   | 50 à 80 %                                        |
| Cultivateur / outil à combinaison à disques                                                                                                                                                   | 30 à 60 %                                        |
| Planteuse <ul style="list-style-type: none"><li>• lisse ou sans coutre</li><li>• coutre ondulé étroit</li><li>• coutre gaufré large</li><li>• Soc bineur ou ouvre sillons à disques</li></ul> | 90 à 95 %<br>85 à 90 %<br>80 à 85 %<br>60 à 80 % |
| Semoirs <ul style="list-style-type: none"><li>• À disques ouvreurs</li></ul>                                                                                                                  | 90 à 95 %                                        |
| Altération climatique                                                                                                                                                                         | 75 à 85 %                                        |

\* Utilisez les valeurs plus élevées pour les résidus de maïs et les valeurs moins élevées pour les résidus fragiles, comme le soya.

Adapté d'un tableau issu d'une publication de formation de l'Université Purdue, intitulée Estimating Corn and Soybean Residue Cover, au <http://www.extension.purdue.edu/extmedia/AY/AY-269-W.pdf>



**Figure 2.** Labour en bandes avant de semer du maïs sucré. Référence : D. Brainard, Université Michigan State. Un mode non biologique mais similaire est possible en utilisant un couvre-sol d'avoine dense de l'année précédente.

### Assurance production – le 1<sup>er</sup> mai 2013 est la date limite pour les producteurs biologiques

C'est à nouveau ce temps de l'année, les dates limites pour l'assurance production (AP) des cultures ensemencées au printemps arrivent à grand pas. Agricorp offre une protection (AP) pour les cultures conventionnelles et biologiques. Voici certains régimes d'AP qui sont offerts pour vos cultures biologiques :

- Des régimes spécialement élaborés pour protéger les cultures biologiques sont disponibles pour le maïs biologique, le soya biologique, les carottes biologiques pour le marché du frais, le chou biologique pour le marché du frais, le blé d'hiver biologique et l'épeautre d'hiver biologique.
- Le producteur doit présenter une preuve de certification pour recevoir un paiement d'indemnisation au prix du produit biologique.
- Le régime d'assurance précipitation pour les cultures fourragères convient aussi bien aux producteurs conventionnels que biologiques.
- Comme d'habitude, vous pouvez protéger d'autres cultures ou des cultures en transition avec les régimes d'assurance généraux.

La date limite pour souscrire à une assurance pour le maïs biologique, le soya biologique et une assurance sans destruction par l'hiver, du blé d'hiver biologique et de l'épeautre d'hiver biologique, et le régime d'assurance précipitation pour les cultures fourragères est le **1er mai 2013**.

Pour plus de détails sur ces régimes d'assurance production ou d'autres programmes de réduction des risques offerts par Agricorp, visitez [agricorp.com](http://agricorp.com) ou communiquez avec nous en appelant au 1 888 247-4999.

### Dernières nouvelles sur l'inscription des entreprises agricoles

Les producteurs reçoivent leur facture d'inscription des entreprises agricoles (IEA).

Ce mois-ci, les producteurs reçoivent leur facture d'IEA pour 2013. Les droits d'inscription sont de 220,35 \$ et doivent être réglés au 1<sup>er</sup> mars. Pour rester admissible et demander le taux d'imposition foncier des biens fonds agricoles, toutes les fermes qui prévoient un revenu brut de 7 000 \$ et plus doivent s'inscrire et verser les droits d'inscription annuels du programme d'inscription des entreprises agricoles (PIEA). Les frais annuels du PIEA couvrent aussi l'adhésion à un organisme agricole accrédité au choix du producteur.

Pour plus d'information sur le sujet, consultez la page suivante avec toutes les dates limites sur le site Web d'Agricorp au :

<http://www.agricorp.com/fr-ca/AllDeadlines/Pages/Default.aspx>

Pour plus de détails sur les programmes spéciaux d'Agricorp, consultez :

- [Initiative Canada-Ontario d'aide au transport du fourrage et du bétail : http://www.agricorp.com/fr-ca/News/Pages/AgriRecovery-ForageLivestockTransportationSupport.aspx](http://www.agricorp.com/fr-ca/News/Pages/AgriRecovery-ForageLivestockTransportationSupport.aspx)
- [Programme Canada-Ontario d'aide aux producteurs de pommes et de fruits tendres pour l'atténuation des risques de nature météorologique : http://www.agricorp.com/fr-ca/News/Pages/GF-AppleTenderFruitAppAvailable.aspx](http://www.agricorp.com/fr-ca/News/Pages/GF-AppleTenderFruitAppAvailable.aspx)

## Petits conseils sur la salubrité des aliments

Sandra Jones, chargé de programme, salubrité des aliments à la ferme, MAAO et MAR

### L'importance de l'évacuation des eaux usées

L'évacuation adéquate des eaux usées provenant des toilettes mobiles est un aspect très important de la salubrité des aliments à la ferme. L'évacuation hygiénique des déchets de la ferme fait partie des bonnes pratiques à utiliser en matière de salubrité des aliments. Les toilettes mobiles sont souvent placées à proximité des zones de production et, pour cette raison, leur manipulation exige une attention particulière afin d'éviter la contamination des fruits et légumes frais ou de la source d'eau (ex. : les bassins servant à l'irrigation). L'autre étape pour atténuer les risques de contamination à la ferme consiste à mettre en place un plan d'urgence en cas d'accident. Pour plus d'information, communiquer avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario par téléphone au 1 877 424-1300 ou visiter notre site Web à [www.ontario.ca/bonnespratiquesagricoles](http://www.ontario.ca/bonnespratiquesagricoles). L'utilisation de pratiques pour assurer la salubrité des aliments favorise l'essor d'entreprises agroalimentaires concurrentielles, productives et solides.

### S'assurer d'avoir une eau de bonne qualité

La chloration de l'eau représente une méthode efficace de traitement de l'eau et elle est souvent utilisée par les producteurs pour s'assurer d'avoir une eau de bonne qualité. Deux méthodes sont recommandées pour la

chloration de l'eau.

La chloration concentrée est utilisée pour traiter les puits, en rinçant sous pression le puits et les canalisations d'eau avec une solution chlorée. L'eau doit être analysée pour vérifier la présence de coliformes totaux et d'E. coli, deux à cinq jours après le traitement, afin de confirmer que les deux numérations sont de 0 cfu/100 ml.

La chloration continue est utilisée pour traiter l'eau des bacs de réception des fruits et légumes, du chlore est ajouté à l'eau de manière continue. On doit ensuite vérifier la concentration de chlore libre et le pH dans l'eau chlorée, afin de s'assurer de l'efficacité du procédé de chloration. Avant tout ajout de produit, la concentration de chlore libre dans l'eau des bacs de réception devrait se situer entre 100 et 150 ppm. Après avoir ajouté le produit, on doit maintenir une concentration de chlore libre de 2 à 7 ppm et un pH situé entre 6,0 et 7,5 en tout temps pour que le système reste efficace.

Le maintien d'une eau de qualité peut réduire les risques de contamination des produits alimentaires à la ferme. L'utilisation de pratiques pour assurer la salubrité des aliments favorise l'essor d'entreprises agroalimentaires concurrentielles, productives et solides.

## Possibilités de financement

### Programme canadien d'adaptation agricole (PCAA)

Le Conseil de l'adaptation agricole (CAA) fait un rappel **FINAL** concernant les demandes au Programme canadien d'adaptation agricole (PCAA). Le programme finance des projets d'innovation à court terme qui sont conformes aux objectifs de projets du PCAA.

**Date limite pour présenter une demande :** le 14 mars 2013

**Date de la rencontre :** le 25 avril 2013

À noter : tous les projets financés par le PCAA doivent être complétés au **31 octobre 2013**. Présentez vos demandes au plus tôt pour assurer une durée de vie optimale à vos projets.

Le PCAA finance des projets visant à aider les entreprises agricoles à rester concurrentielles et à s'adapter afin :

- de saisir les occasions d'affaires;
  - de réagir aux enjeux nouveaux et émergents;
- de découvrir et de mettre à l'essai des solutions aux problèmes nouveaux et courants.

Pour obtenir plus de détails à propos du PCAA, veuillez vous référer au guide du PCAA ou communiquer avec un coordonnateur du programme afin de vérifier si votre projet satisfait aux exigences du PCAA.

**Téléphone :** 519 822-7554

**Télécopieur :** 519 822-6248

**Courriel :** [info@adaptcouncil.org](mailto:info@adaptcouncil.org)

**Site Web :** [www.adaptcouncil.org](http://www.adaptcouncil.org)

### Exploration des possibilités à valeur ajoutée AJOUTER UNE NOUVELLE VALEUR À VOTRE ENTREPRISE

*S'adresse aux fermiers et aux propriétaires d'entreprises agricoles qui souhaitent ajouter de la valeur à leur entreprise – apprenez à transformer votre idée en réalité*

#### VIDÉOS \* ATELIERS \* APPRENTISSAGE EN LIGNE

Pour commencer à ajouter de la valeur, apprenez à :  
générer des idées;  
choisir votre meilleure idée;  
évaluer le potentiel commercial de votre idée;  
transformer votre idée en réalité.

Pour des vidéos, des ateliers, des modules d'apprentissage en ligne et plus encore, voir <http://www.omafr.gov.on.ca/french/busdev/diversifyfarmbus/valueadded.htm>

#### Ateliers et webinaires à venir

Des ateliers sont prévus dans divers endroits en Ontario pendant l'hiver 2013.

Les fiches d'inscription et les dates de tous les ateliers prévus sont affichées au <http://www.omafr.gov.on.ca/french/busdev/diversifyfarmbus/valueadded.htm>

#### Ateliers à ce jour :

26 février 2013, Centre de ressources du MAAARO, Clinton

5 mars 2013, Salle du Lions Club, 554 Main Street, Wyoming

7 mars 2013, Centre communautaire de Cobden

13 mars 2013, église Macaulay, Picton

#### Série de webinaires – les 27 et 28 février 2013

Un webinaire est un atelier ou un séminaire offert sur le Web, où la portion audio est assurée par téléconférence.

Pourquoi choisir un webinaire? Si vous voulez apprendre dans le confort de votre domicile, participer peu importe les intempéries, et si vous avez accès à une bande passante acceptable sur Internet et que vous vous sentez à l'aise dans l'utilisation d'Internet, ce moyen est idéal pour vous. Profitez de cette séance de formation en ligne pour échanger des idées avec d'autres tout en apprenant comment transformer votre idée en réalité.

Pour être avisé des ateliers à venir, communiquez avec le Centre d'information agricole en appelant au 1 877 424-1300 ou en écrivant à l'adresse [ag.info.omafr@ontario.ca](mailto:ag.info.omafr@ontario.ca).

### Formation de base sur l'inspection des cultures – Ontario

**Dates :** du 4 au 8 mars 2013

**Lieu :** 1 Stone Road, Guelph, Ontario  
Les *Canadian Organic Growers* (COG) se joignent à l'IOIA pour coparrainer un cours de formation de base sur l'inspection des cultures en Ontario. Le cours comprend une formation approfondie sur les Normes biologiques canadiennes, et quatre jours d'apprentissage incluant la visite sur le terrain d'une exploitation certifiée biologique, plus une demi journée pour les tests. Cette formation s'adresse principalement les inspecteurs, mais les autres personnes comme le personnel d'agences de certification, d'agences de réglementation, les conseillers de l'industrie et les éducateurs, sont aussi les bienvenus.

**Pour plus de renseignements :** communiquez avec Beth McMahon, des COG, par courriel à l'adresse [beth@cog.ca](mailto:beth@cog.ca) ou par téléphone au 613 216-0741. Vous trouverez aussi l'information en ligne au [www.cog.ca/news\\_events/inspector/](http://www.cog.ca/news_events/inspector/).

### Liens vers des informations biologiques

#### Organic Council of Ontario (OCO)

(disponible en anglais seulement)

<http://www.organiccouncil.ca>

#### Cultivons Biologique Canada

<http://www.cog.ca>

#### Agriculture organique du MAAARO

<http://www.ontario.ca/organic>

#### Ecological Farmers of Ontario

(disponible en anglais seulement)

<http://www.efao.ca>

#### Centre d'agriculture biologique du Canada

<http://www.oacc.info>

#### FarmStart (disponible en anglais seulement)

[www.farmstart.ca](http://www.farmstart.ca)

**Agricultural Information Contact Centre: 1-877-424-1300**

**E-mail:** [ag.info.omafr@ontario.ca](mailto:ag.info.omafr@ontario.ca)

**Northern Ontario Regional Office: 1-800-461-6132**

**[www.ontario.ca/omafr](http://www.ontario.ca/omafr)**